



Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD)

FICHE n°1

Les services d'éducation spécialisée et de soins à domicile sont des services mobiles dotés d'une équipe pluridisciplinaire qui intervient sur les lieux de vie des jeunes handicapés pour les accompagner dans leurs activités éducatives ou de rééducation, suivis médicaux ou psychologiques. Ils participent à l'intégration scolaire et à l'acquisition de l'autonomie en intervenant au niveau institutionnel pour assurer l'adéquation des prises en charge par le service avec le projet de vie global de l'enfant, et notamment son projet personnalisé de scolarisation. Ils accompagnent également les familles.

Les données présentées dans cette fiche proviennent des enquêtes ES-Handicap réalisées par la DREES (ministère de la Santé), avec la participation des ARS. Elles ont été redressées des non-réponses par l'ARS Rhône-Alpes.

■ Caractéristiques des structures pour enfants handicapés en Rhône-Alpes¹

Unité : nombre

	2006		2010	
	Etablissements*	Services	Etablissements*	Services
Services d'éducation spécialisée et de soins à domicile	-		-	
Places installées au 31 décembre	-	3 120	-	4 159
Places pour 1 000 habitants < 20 ans	-	2,0	-	2,6
Ensemble des structures				
Places installées au 31 décembre	10 575	3 120	10 397	4 159
Places pour 1 000 habitants < 20 ans	6,8	2,0	6,6	2,6

* La catégorie « établissements » n'intègre pas les SESSAD, qui sont des « services » d'éducation spécialisée et de soins à domicile.

■ Les SESSAD dans les départements de Rhône-Alpes au 31/12/2010

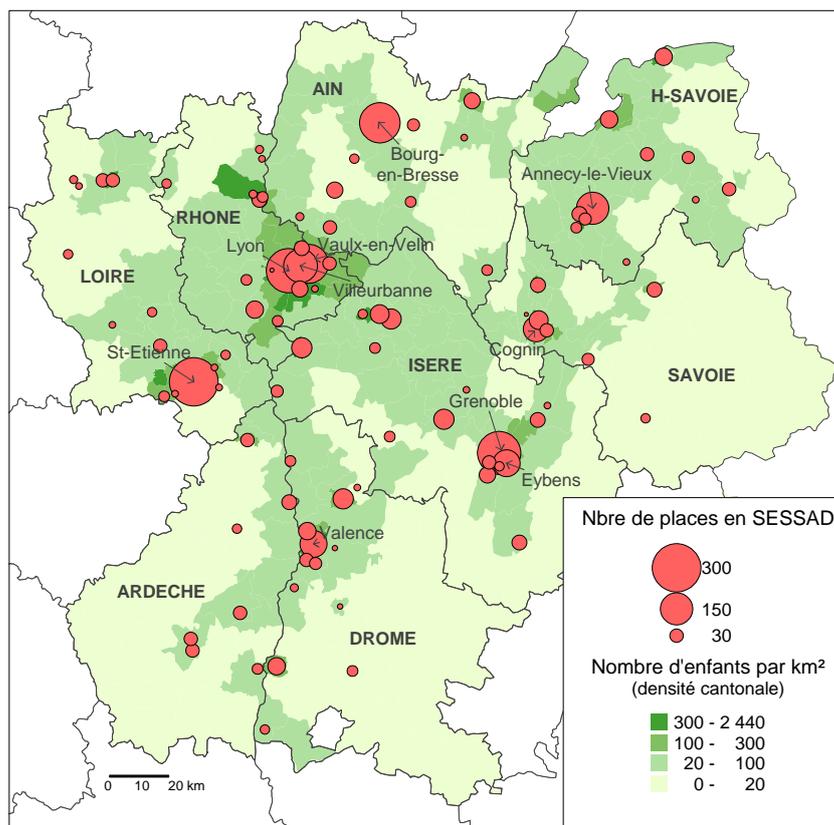
Unité : nombre

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Structures	15	7	22	28	26	31	14	21	164
Places installées	454	199	428	853	516	950	311	448	4 159
Personnes accueillies	450	198	447	897	562	1 033	327	455	4 368
Places pour 1 000 habitants < 20 ans	2,9	2,7	3,5	2,7	2,8	2,1	3,1	2,4	2,6

Sources : ES2010, Insee

¹ Hors CAMPS et CMPP, qui sont des services ambulatoires recevant des enfants pour des consultations

■ Localisation des SESSAD et capacité installée par commune au 31/12/2010



Les dix communes nommées sur la carte offrent les plus fortes capacités : de St-Etienne (300 places) à Cognin (100 places).

Sources : ES2010, Insee

■ Places installées en SESSAD selon l'agrément de clientèle au 31/12/2010

Unité : %

Agrément de clientèle	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Déficients intellectuels	35,9	50,3	31,5	48,9	29,8	14,8	34,4	44,2	35,9
Déficients psychiques	9,7	17,1	13,1	9,1	8,3	27,6	6,4	7,8	9,7
Déficients intellectuels et déficients psychiques	13,2	15,1	6,5	2,3	14,0	7,6	0,0	0,0	13,2
Autisme et troubles envahissants du développement.	0,9	0,0	0,0	3,2	7,4	7,5	4,5	8,0	0,9
Déficients moteurs	7,7	0,0	13,3	6,3	17,6	9,5	21,2	5,8	7,7
Traumatisés crâniens	0,0	0,0	7,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Déficients auditifs ou visuels	14,5	0,0	20,8	24,0	17,1	24,4	22,5	21,7	14,5
Polyhandicapés	0,0	0,0	0,0	0,7	0,0	1,1	1,3	10,3	0,0
Autres déficients	18,1	17,6	7,0	5,4	5,8	7,5	9,6	2,2	18,1
Ensemble	100,0								
Nombre de places	454	199	428	853	516	896*	311	448	4 105*

*hors 54 places installées dans le Rhône, qui n'ont pas pu être ventilées selon l'agrément

Remarque : une même structure peut avoir un ou plusieurs agréments de clientèle.

Lecture : 7,7 % des places installées en SESSAD sont destinées à des enfants souffrant de déficience motrice.

■ Enfants et adolescents accueillis en SESSAD selon leur déficience principale au 31/12/2010

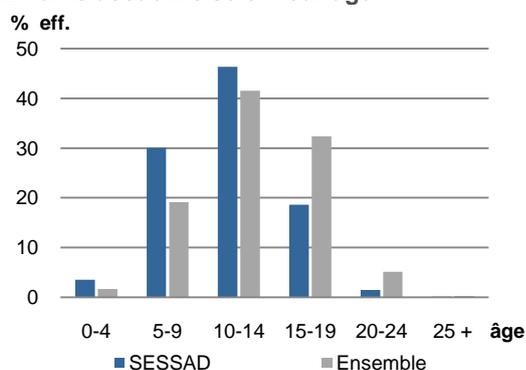
Unité : %

Déficience principale	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Déficience intellectuelle	32,3	40,8	34,1	41,2	30,7	20,9	28,1	34,4	31,7
Déficience du psychisme	28,3	29,1	18,7	22,3	22,3	41,7	17,0	23,3	27,1
Déficience motrice	9,4	12,8	18,5	5,8	14,7	8,2	15,7	12,4	10,9
Déficience auditive ou visuelle	7,6	0,5	21,4	19,7	19,9	22,0	20,7	22,6	18,7
Plurihandicap	2,2	3,1	1,1	1,0	1,8	0,5	0,0	0,0	1,0
Polyhandicap	0,7	1,5	0,0	0,1	0,7	1,2	0,6	2,2	0,8
Autre déficience	19,5	12,2	6,1	9,9	9,9	5,6	17,9	5,1	9,7
Ensemble	100,0								
Nombre d'enfants	450	198	447	897	562	1 033	327	455	4 368

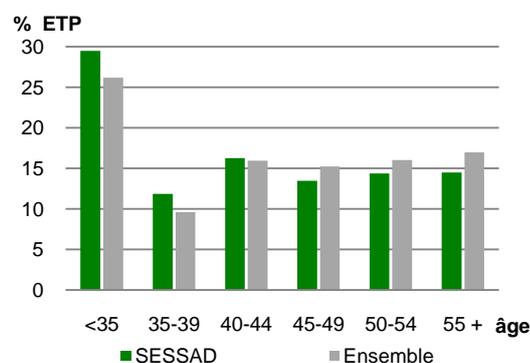
Lecture : 10,9 % des enfants accueillis en SESSAD souffrent de déficience motrice

■ Structure des SESSAD par rapport à l'ensemble des catégories d'établissements pour enfants

Enfants accueillis selon leur âge



Personnels des établissements selon leur âge



■ Personnels travaillant en SESSAD selon leur fonction principale (en équivalents temps plein) au 31/12/2010

Unité : %

Fonction principale exercée	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Personnel de direction, gestion, administration, des services généraux, d'encadrement sanitaire, social	24,6	27,6	19,1	19,2	24,5	23,2	21,9	19,5	22,0
Personnel éducatif, pédagogique, social *	38,2	34,6	39,5	42,6	42,1	49,3	26,3	46,4	42,5
Personnel médical, paramédical et psychologue	37,2	37,8	41,4	38,2	33,4	27,5	51,8	34,1	35,5
Ensemble	100,0								
Effectif SESSAD (nombre d'ETP)	108	47	110	205	143	249	56	115	1 034
Effectif ensemble des structures (nombre d'ETP)	864	286	844	1 497	1 083	2 264	534	839	8 211

* y compris candidats-élèves sélectionnés aux emplois éducatifs

Lecture : En SESSAD, 42,5 % des Equivalents Temps Pleins sont dédiés à une fonction éducative, pédagogique ou sociale.

■ L'enquête ES-handicap auprès des structures pour personnes handicapées

Cette enquête nationale est conduite par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) et gérée localement par les Agences régionales de la santé (ARS). Elle est exhaustive auprès des établissements et services pour personnes handicapés (enfants, d'une part, adultes, d'autre part) et permet, environ tous les quatre ans, de dresser un bilan de leur activité et de décrire les principales caractéristiques de leur personnel ainsi que celles des personnes accueillies. En 2011, à quelques unités près, toutes les structures pour enfants, adolescents et adultes ont répondu à l'enquête.

Chaque catégorie de structure propose une prise en charge spécifique pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Ces particularités sont principalement le fruit de l'histoire et de l'évolution de Code de l'action sociale et des familles.

■ Pour en savoir plus

- Au niveau national
 - « Programme pluriannuel de création de places en établissements et services pour un accompagnement adapté du handicap tout au long de la vie 2008-2012 », CNSA.
 - Makdessi Y., 2012, « Maisons d'accueil spécialisé et foyers d'accueil médicalisé, similitudes et particularités », Document de travail, série Etudes et recherches, DREES, n°123.
 - Makdessi Y., 2013, « L'accueil des enfants handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 », Etudes et Résultats, DREES, n° 832.
 - Mordier B., 2013, « L'accueil des adultes handicapés dans les établissements et services médico-sociaux en 2010 », Etudes et Résultats, DREES, n° 833.
 - Makdessi Y., Mordier B., 2013, « Établissements et services pour adultes handicapés. Résultats de l'enquête ES 2010 », Document de travail, DREES, Série Statistiques, n°180.
 - Makdessi Y., Mordier B., 2013, « Établissements et services pour enfants et adolescents handicapés. Résultats de l'enquête ES 2010 », Document de travail, DREES, Série Statistiques, n°177.
- En région Rhône-Alpes
 - Fiche thématique régionale n°1 « Les services d'éducation spécialisée et de soins à domiciles (SESSAD) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°2 « Les instituts médico-éducatifs (IME) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°3 « Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°4 « Les établissements pour enfants et adolescents handicapés », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°5 « Les établissements et services d'aide par le travail (ESAT) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°6 « Les foyers de vie pour adultes handicapés (FV AH) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°7 « Les foyers d'hébergement pour adultes handicapés », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°8 « Les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (FAM) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°9 « Les maisons d'accueil spécialisé (MAS) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°10 « Les services d'accompagnement pour adultes handicapés (SAVS et SAMSAH) », ARS-RA, 2013.
 - Fiche thématique régionale n°11 « Les établissements pour adultes handicapés », ARS-RA, 2013.
 - « L'emploi dans les structures pour personnes handicapées en Rhône-Alpes », INDICATEURS/Statistiques n° 4, ARS-RA, 2013.
 - « Etablissements et services pour adultes handicapés en Rhône-Alpes », INDICATEURS/Statistiques, ARS-RA (en cours).
 - « Etablissements et services pour enfants et adolescents handicapés en Rhône-Alpes », INDICATEURS/Statistiques, ARS-RA, 2013 (en cours).
 - « Etablissements et services pour enfants et adultes handicapés en Rhône-Alpes », Rapport d'études OBSERVATION ET STATISTIQUES, ARS-RA (en cours).